

# LA TIERCE FINANCEMENT

Cette garantie va couvrir les risques liés au véhicule assuré.

## DOMMAGE TOUS ACCIDENTS

Les garanties s'exercent en cas de sinistre TOTAL ou PARTIEL.

L'assureur verse :

- En cas de sinistre PARTIEL : Le montant des dommages à dire d'expert sous déduction de la franchise.
- En cas de sinistre TOTAL : Le montant le plus élevé entre l'ENCOURS FINANCIER, augmenté du PREMIER LOYER (sauf loyers impayés et reportés) et la VALEUR ECONOMIQUE, déduction faite de la franchise. Premier loyer limité à 50 % du HT facturé.

## VOL INCENDIE

Mêmes indemnités que précédentes.

## LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

### ■ Assistance au conducteur

### ■ Garantie du Véhicule Prêté

En cas de prêt d'un véhicule suite à immobilisation (réparation ou entretien), le véhicule prêté bénéficiera des mêmes garanties, à l'exclusion de la réintégration du 1<sup>er</sup> loyer.

*Information préalable de l'assureur sur période et durée du remplacement.*

### ■ Bris de Glaces et Optiques de phares

Garantie Sans Franchise à concurrence de :

- Valeur de Remplacement pour les VUL et les VI
- De 1 525 € pour les Autocars de 9 Places ou DAILY
- De 3 815 € pour les Autocars de plus de 9 Places

*Exclusion des Glaces de Rétroviseurs*

### ■ Remorquage – Dépannage – Relevage (suite à évènement garanti)

Remboursement des frais engagés dans les limites de :

- 765 € pour les VUL
- 1 525 € pour les VI et Autocars

### ■ Immobilisation (suite à évènement garanti et supérieure à 3 jours)

Versement d'une somme forfaitaire égale à 15 % du montant des réparations, plafonnée à :

- 1 525 € pour les VUL
- 2 290 € pour les PL et Autocars

### ■ Garantie de Loyers (suite à sinistre TOTAL ou PARTIEL, véhicule immobilisé pour une durée supérieure à 10 jours)

Prise en charge du montant d'un loyer (hors prestations annexes)



## LES FRANCHISES

### V.U.L.

Transport Public  
de Marchandises TPM 750 €

Transport Pour  
Propre Compte TPPM 460 €

### POIDS LOURDS

Transport Public  
de Marchandises TPM 610 €

Transport Pour  
Propre Compte TPPM 610 €

LES ASSURANCES PROPOSÉES  
PAR IVECO CAPITAL

**IVECO  
CAPITAL**

# CE QUE COÛTE UNE TIÈRE FINANCEMENT



## POUR UN VÉHICULE UTILITAIRE (VUL)

Le coût mensuel de cette garantie est de **0,36 % du prix HT** du matériel.

### Exemple :

Pour un véhicule dont le Prix d'Achat HT est de 20000 €

Le montant HT à ajouter au loyer mensuel sera de :

20000 € x 0,36 %, **soit 72 € par mois.**

## POUR UN POIDS LOURDS (PL) – TRANSPORT PUBLIC

Le coût mensuel de cette garantie est de **0,26 % du prix HT** du matériel.

### Exemple :

Pour un véhicule dont le Prix d'Achat HT est de 60000 €

Le montant HT à ajouter au loyer mensuel sera de :

60000 € x 0,26 %, **soit 156 € par mois.**

## POUR UN POIDS LOURDS (PL) – TRANSPORT PUBLIC

Le coût mensuel de cette garantie est de **0,24 % du prix HT** du matériel.